

N/REF : 9/03/2026 15H26 C:000003 I:02591
V/REF : AC/C41837
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 a 15H26

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GRG
IMMEUBLE : LA GRANGE -GRG
2, RUE DE LA NOUETTE
.
35310 CINTRE

Rennes, le 01 Avril 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003
LOCALISATION : 2 RUE DE LA NOUETTE - PASS CHANTIER
ETAGE 2 - PORTE 22
(GRG - 01 - 04)
MOTIF : DIAG ELEC T2 CONSUEL (GRG - 01 - 04)
Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 19/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LE BARILLET PASS N'EST PAS INSTALLÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
--
INTERVENTION DU 01/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES PRISES, INTERRUPTEURS ET POINTS LUMINEUX
CONSTAT : RAS
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION GÉNÉRALE DE COMMANDE ET DE PROTECTION
CONSTAT : SORTIE DE CÂBLE CUISINE DÉTACHÉE
CONTRÔLE DU TABLEAU ÉLECTRIQUE
CONSTAT : RAS
CONTRÔLE SECTIONS CÂBLES
CONSTAT : RAS
CONTRÔLE DES DIFFÉRENTIELS 30 MA ET PROTECTION CONTRE SURINTENSITÉS
CONSTAT : RAS
MESURE DE LA TERRE
CONSTAT : RAS
CONTRÔLE NORME ÉLECTRIQUE DANS LA SALLE DE BAIN
CONTRÔLE DE LA LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE
CONSTAT : TERRE PRÉSENTE DANS LA SALLE DE BAIN.
LOGEMENT NÉCESSITANT DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ

CERTIFICATION CONSUEL
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email en CC le 01/04/26 a 16H16 MBRON@AIGUILLON.COM
FM LCOMPTER Email envoyé le 01/04/26 a 16H16 sfaruel@aiguillon.com
FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 01/04/26 A 16:16 MME FARUEL S

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	DEP002-Dépl.Logt pas sur pass le 19/03	1	25,65		25,65
1,00	ELT055-Attest.diagn.locat.T2 yc déliv.	2	143,68		143,68
	TOTAL H.T.				169,33
	T.V.A. a 10,00%				16,93
	TOTAL T.T.C.En EURO				186,26

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.